



INFORMATIONS POLICE



**ASSOCIATION NATIONALE
DES RETRAITES DE LA POLICE
TOUS UNIS**

ORGANE OFFICIEL DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITES DE LA POLICE - 2^{ème} TRIMESTRE 2018 - Mai - N° 191

Revue "Informations Police"

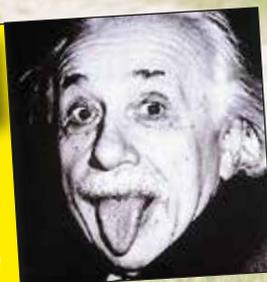
- Directeur de la publication : Me DUNOGUÉ-GAFFIÉ
 - Rédacteur de la publication : Camille MARILLER
 - Pour la Communication : Jean-Luc BAZART
 - Conception-Impression :
GECOP - 21, Bd Winston Churchill
Résidence Le Bretagne - BP 50319
44803 SAINT-HERBLAIN Cedex - 02 40 71 06 06
Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2018
N° ISSN : 1776-0690
52^e Année - Trimestriel
- Le tirage de notre revue "Informations Police" a été de : 4700 exemplaires

SOMMAIRE

| | |
|--|-----|
| Edito | 3 |
| Invitation du Président sortant à participer aux élections | 4 |
| Arnaud Beltrame | 5 |
| Repas de Noël des anciens de la Police Judiciaire | 6 |
| de Strasbourg et de leurs amis | 7 |
| Assemblée Générale de la Section du Bas-Rhin | 8-9 |
| Rapport d'activité 2016 | 10 |
| Rapport moral - Exercice 2016 | 11 |
| L'intelligence artificielle au secours des éleveurs de cochons chinois | 11 |
| Le robot au sein de la maison | 12 |
| Les infractions routières | 13 |
| Les français, champions de la pause déjeuner | 13 |
| Contrôle technique | 14 |
| Infos utiles | 15 |
| Ces camarades nous ont quittés | 16 |
| Femme de flic | 16 |
| Rejoignez-nous | 16 |

CITATION A NE SURTOUT PAS OUBLIER

La valeur d'un homme tient dans sa capacité à donner et non dans sa capacité à recevoir.
Albert Einstein



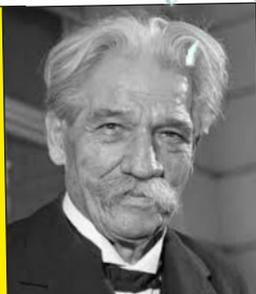
CITATION A NE SURTOUT PAS OUBLIER

Rien n'est jamais sans conséquence, En conséquence, rien n'est jamais gratuit."
De Confucius



CITATION A NE SURTOUT PAS OUBLIER

Parfois notre lumière s'éteint, puis elle est rallumée par un autre être humain. Chacun de nous doit de sincères remerciements à ceux qui ont ravivé leur flamme.
Albert Schweitzer



Les symboles d'un homme qui marche

Créé en 1960, après une passion pour les arts africains, puis une période cubiste et surréaliste, "L'homme qui marche", d'Alberto Giacometti suscite diverses interprétations. L'artiste le voulait universel et sans époque.

- Giacometti modèle un personnage nu et fragile pour symboliser l'homme : une peau fine qui couvre les os.

- La démarche est assurée, car cette marche est celle vers un monde meilleur. Le buste légèrement incliné, les bras ballants dans la position du balancier, le regard droit, les jambes très longues, tous ces éléments contribuent au dynamisme de l'œuvre et accentuent l'effet de marche.

- Mais les pieds surdimensionnés comme englués dans la glaise, collés au socle entravent cette marche. Giacometti montre ainsi, combien la quête vers la connaissance, est difficile et entravée par la pauvreté.

- On distingue pourtant un regard pointé vers l'horizon : il scrute son avenir.

MEMBRES HONORAIRES

MAURY Jean-Marie, Ariège (09)

COMITE D'HONNEUR TOUS HONORAIRES

BENQUET Jean-Michel, Commissaire Divisionnaire
MAURY Gérard, Commissaire Divisionnaire
PIGUILLEM Sauveur, Commandant
THERON Guy, Commissaire Divisionnaire

Tous les membres du Comité d'Honneur sont adhérents à l'ANRP.



EDITO

Mobilisez-vous !

A l'heure où les valeurs de la République sont assaillies, attaquées, parfois touchées, la résistance doit s'organiser, la défense se renforcer.

Vous avez été au cours de votre carrière professionnelle cette force vive, courageuse et déterminée, essentielle à la nation, à son service, pour la protéger et permettre aux citoyens de notre pays de se sentir sereins dans un espace sécurisé par votre vigilance et votre dévouement.

A l'heure où les dangers sont démultipliés, potentiellement présents partout, dans une grande ville, dans un village, dans la campagne, dans un train, dans un avion, dans un métro, la veille doit être constante, les efforts redoublés, l'acuité sans faille : l'action civile et citoyenne constante.

Dès lors, en quel lieu plus propice que celui de vos sections, présentes dans toute la France, les actions peuvent-elles être repensées à l'aune des enjeux nouveaux de notre société ?

Comment s'adapter à un environnement devenu si hostile, imprévisible et dangereux, comment favoriser des réactions fortes, rapides et efficaces ?

Voilà les défis qui doivent être relevés aujourd'hui, partout et par tous !

Permettez-moi de penser que votre expérience, vos compétences et le temps dont vous disposez sont gages de rencontres fructueuses, d'entraide généreuse, d'échanges passionnés propices aux actions à initier utilement sur le terrain de vos sections.

Voilà pourquoi je crois sincèrement que votre association a aujourd'hui un vrai rôle citoyen à jouer.

Il est temps de redynamiser la vie de vos sections départementales et régionales pour qu'elles soient vivantes et opérationnelles sur vos territoires, créatrices d'un lien unique et fort entre vous.

Il est temps de donner un nouveau souffle à l'échelon national et de redéfinir le cadre le plus adapté et le plus efficace aux nouveaux objectifs qui doivent être désormais clairement fixés.

Soyez exemple de courage et force de proposition !

Des élections à la tête de votre association vont être très prochainement organisées.

Soyez candidats aux postes à pourvoir !

Votez aux élections !

L'avenir de votre association est entre vos mains : saisissez-le ! Réagissez !

Mobilisez-vous !

Maître Béatrice DUNOGUE-GAFFIE
Administrateur Judiciaire



Bien être et SOLIDARITE



Le 10 février 2018 l'invitation ci-dessous reproduite à participer aux élections organisées par M^o DUNOGUÉ-GAFFIÉ était publiée sur le blog de l'A.N.R.P.

Invitation du Président sortant à participer aux élections...

Bonjour à tous.

Comme vous le savez, notre Association traverse depuis le 24 mai 2016 une grave crise due à la difficulté de constituer une équipe dirigeante avec l'engagement d'un Président motivé.

Personnellement, ayant atteint l'âge où l'on souhaite se dégager de toutes responsabilités pour profiter du bonheur apporté par sa famille et par ses vrais amis, j'ai décidé de ne pas solliciter le renouvellement de ma fonction de Président en laissant une situation financière saine, comme cela figure, d'une manière officielle, dans la requête adressée au Président du Tribunal de Grande Instance de Paris, en septembre 2016.

Je ne reviendrai pas sur toutes les péripéties survenues depuis cette date, chacun étant seul juge, en son âme et conscience, de ses pensées, de ses convictions et de ses actes.

Beaucoup connaissent ma devise qui est « faire face » et mon principe de ne jamais abandonner ni reculer dans l'accomplissement de toutes les tâches de la vie que l'on a acceptées.

Depuis quelques jours, le processus des élections a été déclenché par l'administrateur par la demande de dépôt de candidatures pour la reconstitution d'un Conseil d'Administration qui devrait conduire à la constitution d'un Bureau National et naturellement par la désignation d'un Président National, avant le 21 mars 2018, date de la fin du mandat de l'administrateur.

J'invite tous les membres actifs de l'A.N.R.P., remplissant les conditions légales, à participer à ces élections qui doivent redonner à l'Association tout son essor et toute sa place.

Cette consultation doit se dérouler en toute sérénité, en oubliant tout ce qui a pu être néfaste ou maladroit au cours de cette période sombre. Que l'A.N.R.P. renaîsse et retrouve la place honorable qu'elle a occupée durant bientôt un demi-siècle.

Merci à tous, sans haine ni rancune, mais avec amitié, fraternité, avec



vœux de réussite et de solidarité. **votez !**

Camille Mariller, membre actif depuis 1984 - Président National sortant de 2005 à 2016 - requérant près le TGI de Paris.

Cette « invitation à voter » concernait les élections prévues au cours de l'A.G.O. du 15/03/2018 mais elle est toujours de circonstance pour les nouvelles élections prévues très prochainement.

CITATION A NE SURTOUT PAS OUBLIER

"Trois sortes d'amis sont utiles, trois sortes d'amis sont néfastes. Les utiles : un ami droit, un ami fidèle, un ami cultivé. Les néfastes : un ami faux, un ami mou, un ami bavard."

De Confucius - Entretiens





Arnaud Beltrame, l'officier de gendarmerie qui s'est offert comme otage, est mort.

IL A ETÉ TUÉ PAR DEUX BALLES ET PAR PLUSIEURS COUPS DE COUTEAUX.

Richard Lizurey, Général Directeur Général Gendarmerie Nationale : *Je m'incline devant le courage, le sens du sacrifice et l'exemplarité de cet officier qui a donné sa vie pour la liberté des otages .*

DGGN : *C'est avec une très vive émotion que je souhaite rendre solennellement hommage à l'héroïsme de notre camarade A. Beltrame décédé cette nuit. Je m'incline devant le courage, le sens du sacrifice et l'exemplarité de cet officier qui a donné sa vie pour la liberté des otages.*

L'Élysée : *Tombé en héros, Arnaud Beltrame mérite respect et admiration de la nation tout entière.*

Gérard Collomb Ministre de l'Intérieur : *Mort pour la patrie. Jamais la France n'oubliera son héroïsme, sa bravoure, son sacrifice.*

Le recteur de la mosquée de Lyon : *Geste héroïque, sa détermination et son sacrifice forcent notre admiration et aidera à promouvoir l'unité nationale et condamnant un assassinat odieux et lâche qui vient une fois de plus jeter l'opprobre sur toute une communauté.*



L'ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITES DE LA POLICE, manifeste son immense indignation suite à cet ignoble attentat et s'associe à tous les hommages rendus à ARNAUD BELTRAME « *Un acte d'héroïsme comme en sont coutumiers les gendarmes, les policiers qui s'engagent au service de la Nation* », ses proches, notamment sa mère et son épouse malgré leur peine immense, peuvent être fiers de lui et de sa noble action. L'A.N.R.P. et l'ensemble de ses membres adressent également aux familles des trois autres victimes de ce lâche attentat (occupant du véhicule dérobé, employés du supermarché dont le responsable du rayon boucherie), leurs plus sincères condoléances et les assurent de leur soutien dans ces moments douloureux. Une pensée pour toutes les victimes blessées lors de cet odieux attentat avec tous les vœux d'une prompt guérison.

Camille MARILLER

Le repas de Noël 2017 des anciens de la Police Judiciaire de Strasbourg et de leurs amis



Depuis plus de trente ans, les **ANCIENS DE LA P.J. DE STRASBOURG ET LEURS AMIS** organisent un traditionnel repas de NOEL auquel sont conviés naturellement les retraités des différents services de police de la Région, mais également les « actifs » respectueux de leurs anciens. A cette fête, participaient, outre **MR ALLAIN**, Directeur Interrégional (GRAND EST) de la Police Judiciaire et son adjoint, **MR QUINTILIANI Jean-Charles**, Conseiller Municipal, le **DOCTEUR TACHY ELIAS** épiscopien, des magistrats et des amis sincères.



Les Adhérents de la section ALSACE de l'A.N.R.P. étaient également invités à participer à cette manifestation.



Après un apéritif pris au bar-caféteria du restaurant administratif « AGRICAS » le Président **Marc PARRAS** prend la parole. Il remercie tous les participants à ce traditionnel repas des Anciens de la PJ. et adresse à tous les Amis ses souhaits de bienvenue. Il précise que cette tradition est née il y a plus de trente ans et a été créée par l'équipe de **Camille MARILLER**. Elle a perduré et elle survivra longtemps. La nouvelle équipe s'efforcera d'apporter le renouveau nécessaire à sa survie.

Il adresse une pensée à tous ceux et à toutes celles qui sont dans la peine. Il indique à **Solange FRISON** que l'ensemble des anciens et de leurs amis, lui apporte son soutien.

Il évoque la disparition de **Jean-Claude BUREL** dit «BUBU», ce grand policier de terrain, à l'allure rustre mais au cœur tendre, "un véritable ami vaincu par la maladie ».



Camille MARILLER : "Je tiens tout particulièrement à remercier Marco pour ses propos à mon égard. C'est vrai que d'être né le même mois et la même année que mon fils et d'avoir effectué sa première affaire importante dans la même équipe constitue des liens solides d'amitié. Je suis convaincu que cette amicale continuera son existence avec cette force que donne la fraternité, d'autant plus que toute l'équipe, **CHRISTIAN** et **GERARD**, est également fortement motivée. **MERCI** d'avoir associé la section Alsace de l'A.N.R.P.



MR ALLAIN, Directeur de la D.R.P.J., exprime toute sa satisfaction et son plaisir de se retrouver, comme les autres années, parmi les Anciens et leurs amis. Il remercie la nouvelle équipe d'avoir maintenu, avec un air de renouveau cette tradition, créée il y a plusieurs décennies par **Camille MARILLER**. Il ajoute qu'il a toujours assisté avec beaucoup de plaisir à cette fête. Il souhaite que cette tradition perdure très longtemps, car elle permet de renforcer des liens d'amitié et qui est devenue le trait d'union entre tous les Policiers en retraite ou en activité de la P.J. et leurs amis. Il dresse un rapide tableau de l'activité de la police mais plus

particulièrement de la Police Judiciaire.



HOMMAGE : A NOTRE AMI "BUBU" : MEMBRE ACTIF DE L'A.N.R.P.

La Fête s'est terminée dans la joie et à la satisfaction de tous. Un mail a été envoyé par le doyen au nom de tous les participants à **MARC PARRAS** à l'attention de toute l'équipe organisatrice : « C'est avec beaucoup d'amitié et surtout de sincérité

que je tiens à t'adresser tous mes compliments et toutes mes félicitations pour la journée que tu viens d'organiser, avec l'aide et la complicité judicieuse de **CHRISTIAN** et de **GERARD**... Un grand bravo ! »

DANS L'ATTENTE DE LA PROCHAINE REUNION...

CITATION
A NE SURTOUT PAS OUBLIER

"Celui dont l'âme est heureuse ne ressent pas le poids des ans".

Platon



Assemblée Générale de la Section du Bas-Rhin

27/10/2017 - SALLE DES SEMINAIRES « SUZANNE » STRASBOURG.

Roland DAHLEM, Président de la Section du Bas-Rhin, salue et remercie les participants à cette Assemblée, et adresse une amicale pensée et ses vœux de bon rétablissement à toutes celles et à tous ceux qui ne peuvent être présents à cette Assemblée.

Il présente l'activité de la section : « Elle tourne au ralenti, et seules les réunions amicales permettent de garder le contact entre les adhérents. » Il rappelle les événements graves qui ont secoué l'Association lors de l'Assemblée Générale Nationale du 24 mai 2016. Si l'A.N.R.P. connaît une crise importante, ce n'est pas dû à sa situation financière car celle-ci est saine. Cette situation est due à une non représentation au poste de Président National de l'A.N.R.P. et à la carence du nouveau Conseil d'Administration, incapable de désigner un Bureau National et un Président National. Il s'inquiète pour des dommages collatéraux qui risquent de s'annoncer : comme des démissions, le non-paiement des cotisations à venir, et autres.

Il espère que tous ensemble, toutes les sections départementales, tous les délégués, tous les adhérents, mettront tout en œuvre afin de restaurer la bonne santé de l'Association. Il précise que c'est à cette condition que l'A.N.R.P. verra son renouveau ou son déclin.

Il invite Camille MARILLER, Président sortant et REQUERANT à prendre la parole. Le compte rendu intégral de cette intervention a été publié sur le blog avec l'accord de M^o DUNOGUÉ-GAFFIÉ administrateur désigné par ordonnance du TGI de PARIS. Voici une brève synthèse de cette intervention :

a) - Il remercie le Président de la Section pour ses propos précis sur l'état de l'Association et salue les participants

b) - Il indique que le 19 mai 2017 lors de la réunion Amicale il avait fourni tous les renseignements en sa possession : Prolongation du mandat de l'Administrateur pour une durée supplémentaire d'une année. Désignation de Madame Julie DUHAMEL en remplacement de Madame Patricia AUBIJOUX. Organisation d'élections concernant les DELEGUES DE SECTIONS, rappel du courrier de novembre 2016 rappelant les résultats des travaux effectués avec établissement d'un tableau permettant de présenter des candidatures pour tous les postes prévus par les statuts : **soit 17 administrateurs, dont 5 membres au Bureau National, dont un membre assumant la présidence nationale.**

Il s'exprime ensuite sur l'analyse de la situation actuelle de l'A.N.R.P., propos faisant également l'objet d'une publication sur le blog. La collaboratrice de l'Administrateur m'a indiqué qu'elle n'était pas d'accord avec moi sur les modalités des élections. C'est-à-dire celles qui avaient été élaborées avec l'ancienne responsable du dossier en novembre 2016. **voir la suite sur le blog**

• **Désignation d'un représentant des membres bienfaiteurs** : Conformément à l'article 5 des statuts un représentant des membres bienfaiteurs, Daniel LEHMANN est élu à l'unanimité.

• **Renouvellement du bureau départemental** : Président DAHLEM Roland. Membres du Bureau Départemental : FREMINET Gérard, MARILLER Camille, MIGNEMI Roger, NOIRIEL Christian et LEHMANN Daniel, qui a été élu à l'unanimité.

Un apéritif, suivi d'un excellent repas, a réuni l'ensemble des participants dans la bonne humeur avec un esprit fraternel et de solidarité.



Daniel LEHMANN, bienfaiteur élu au Bureau



Deux membres du Bureau Alsace

CITATION A NE SURTOUT PAS OUBLIER

"L'homme de bien se révèle dans les grandes occasions ; l'homme de peu ne s'accomplira jamais que dans les petites tâches".

De Confucius



Rapport d'activité 2016

1^{er} Semestre

Rapport moral et d'activité 2016 de Camille Mariller Président National jusqu'au 1^{er} juillet 2016 puis requérant.



Comme vous le savez j'ai pris mes fonctions de Président National de l'Association le 05 avril 2005 et je les ai exercées jusqu'au 1^{er} juillet 2016. Lors de l'A.G.O. du 24 mai 2016 j'ai présenté le rapport moral et d'activité concernant l'exercice 2015.

A la demande de M^o DUNOGUÉ-GAFFIÉ je vais donc brièvement présenter le rapport d'activité pour la période qui m'incombe c'est-à-dire jusqu'au 1^{er} juillet 2016 et en y ajoutant mon action auprès du TGI de Paris pour permettre le maintien de l'activité de l'A.N.R.P.

Je conclurai par une courte intervention concernant "le plan moral" traditionnellement présenté lors des A.G.

Voilà en quelques mots l'activité de l'A.N.R.P. pour l'exercice 2016 sous mon entière responsabilité.

Au cours des quatre premiers mois avec les membres du Bureau National et ceux de la Commission de Contrôle Financier les dossiers principaux en cours ont été poursuivis et certains ont pu être traités.

Le dossier recrutement :

C'est un véritable échec. Les causes ont été une fois de plus, précisées lors de la dernière A.G.O. Après avoir expliqué la courbe des adhésions et fourni toutes les précisions nécessaires, il ajoute : vous connaissez tous la véritable histoire de notre recrutement, sans pour autant en avoir évalué les conséquences.

Le dossier rénovation :

La rénovation du logement du 2^{ème} étage a été terminée. Le logement du rdc était en cours d'étude et des démarches avaient été faites auprès d'artisans. Cette rénovation a été interrompue.

Le dossier gestion :

Le poste "frais de personnel" était le plus controversé et donc le plus difficile à gérer.

Personnellement j'étais et je suis toujours contre toute mesure de licenciement unilatéral car je ne peux concevoir que l'on veuille pénaliser et sanctionner des salariés pour les conséquences du manquement de l'activité de certains responsables.

J'ai rejeté avec force et conviction l'idée de faire assumer les tâches administratives par les responsables élus. Matériellement c'est pratiquement irréalisable (la disponibilité, la vie de famille, etc.) Sauf si la motivation est autre. Moralement c'est une abomination surtout que l'A.N.R.P. a été créée avec un esprit syndical, de solidarité et la défense des droits de tous les membres et naturellement des personnels dont c'est la mission première.

Le dossier communication :

Il a continué à fonctionner avec la tenue du blog et la parution des deux revues concernant deux trimestres grâce notamment au travail consciencieux de Jean-Luc Bazart lequel a manifesté son intention de quitter cette fonction en raison de problèmes de santé de son épouse tout en précisant qu'il restait disponible dans le cadre de l'amitié.



Le dossier de la coordination des sections :

Comme au cours de l'exercice 2015 et en raison notamment de la disparition de sections structurées, aucune action n'a été entreprise en 2016.

Le dossier des veuves et veufs :

Aucune action n'a été entreprise concernant spécifiquement les veuves et veufs pour les mêmes raisons évoquées concernant les sections mais également au fait de la démission de la responsable de cette fonction prévue après la tenue de l'A.G.O. de mai 2016.

Le dossier trésorerie :

Il sera présenté par l'expert-comptable. Une simple remarque : le bilan présente un déficit pour l'année 2016.

Le dossier Saint Laurent :

Le dossier de Saint Laurent a été traité par la signature au 1^{er} novembre 2005 d'un contrat amphithéotique avec Ker Beuz.

Dès fin septembre 2011, soit six ans après, la mauvaise gestion du centre Brunelin à St Laurent a été constatée et une procédure a été déclenchée /TGI puis cour d'appel puis cour de cassation et à nouveau cour d'appel de Rennes. Cette dernière instance a tenu son audience le 20 février 2018, soit après près de sept années de procédure, le jugement a été mis en délibéré et a été rendu le 03 avril 2018 : pour l'instant nous ignorons la teneur du jugement rendu.

Rapport d'activité du 24/05/2016 au 31/12/2016

Le plan de prolongation des pouvoirs des administrateurs :

La tenue du C.A. et de l'A.G.O. : je ne reviendrai pas sur le déroulement de ces deux assemblées, toutes mes remarques et observations ont été actées par P.V.

J'ai présenté, après plusieurs concertations, un plan qui devait permettre de résoudre le problème : le résultat dix neuf votants sur 25 : cinq abstentions + une hors délai.

Dix (10) membres ont accepté ce plan - six (6) l'ont rejeté - le vote des trois (3) membres du Bureau National démissionnaires pour autre cause ont été pris en compte comme négatifs dans le résultat.

Malgré ce résultat favorable j'ai renoncé et donné ma démission à effet du 1^{er} juillet 2016.

La requête près le TGI de Paris :

Constatant, plus de trois mois après ce vote qu'aucune action n'avait été entreprise j'ai déposé auprès du Président du TGI de Paris une requête afin de désigner un administrateur provisoire ce qui a été fait le 21 septembre 2016.

Ma collaboration à la mise en place des élections :

Dès le 24 novembre 2016 un plan pour de nouvelles élections a été élaboré, aucune suite n'a été donnée avant la fin de l'exercice 2016.



Toi qui lit,
tu es peut-être coupable !!!!!



Rapport moral Exercice 2016



Ce rapport a été écrit en mars 2018 pour être présenté lors de l'A.G.O. du 15 mars 2018 organisée par l'Administrateur M^o DUNOGUÉ-GAFFIÉ.

Pour conclure je voudrais, sans référence à la fonction que j'ai exercée durant plusieurs années au sein de l'A.N.R.P., m'exprimer tout simplement, sur notre

Association en évoquant brièvement son passé avec toutes ses joies et ses difficultés, puis en relatant rapidement les causes qui l'ont conduite à cette crise et surtout sur son destin.

Le S.N.R.P. est né grâce à l'esprit de fraternité et de solidarité d'un groupe de policiers en retraite. Ce fût une merveilleuse réussite grâce au cocktail de l'amitié, de la solidarité, du syndicalisme et de la sincérité. Le résultat est manifeste en constatant le patrimoine immobilier laissé par nos anciens. C'est vers les années 1996/99 que les premiers signes de soucis sont apparus. Certaines décisions malvenues mais non illégales, se sont traduites par un déséquilibre des comptes de l'A.N.R.P. Dès 2005 les dispositions prises ont permis de restaurer l'honorabilité de l'Association et d'arrêter l'hémorragie financière.



Six ans après, à partir de 2011 le vieillissement des adhérents, l'immobilisme d'un grand nombre de responsables a conduit au déséquilibre du compte d'exploitation, malgré les nombreuses interventions des membres du Bureau National.

Je ne reviendrai pas sur toutes les péripéties survenues et constatées lors de la tenue de l'A.G.O. de mai 2016, chacun étant seul juge, en son âme et conscience, de ses pensées, de ses convictions et de ses actes. Toutefois je dois préciser que lors de l'A.G.O. de mai 2016 certains changements de comportement, certaines réflexions ou actes laissaient apparaître une agressivité manifeste, voire une envie de détruire peut-être en raison d'une incapacité d'assumer des responsabilités.

Cette « ambiance » a perduré jusqu'à la désignation d'un administrateur provisoire.

Je n'ai pas été perturbé par ces comportements. Ma devise est « faire face » et mon principe est de ne jamais capituler ni reculer dans l'accomplissement de tous mes engagements. C'est la raison pour laquelle j'ai proposé ma collaboration à M^o DUNOGUÉ-GAFFIÉ pour traiter ce dossier.

J'ai invité tous les membres actifs de l'A.N.R.P., remplissant les conditions légales, à participer à ces élections qui doivent redonner à l'Association tout son essor et toute sa place.

Cette consultation doit se dérouler en toute sérénité, en oubliant tout ce qui a pu être néfaste ou maladroit au cours de cette période sombre.

Que l'A.N.R.P. renaisse et retrouve la place honorable qu'elle a occupée durant bientôt un demi-siècle.

Merci à tous, sans haine ni rancune, mais avec amitié et fraternité, et surtout avec tous mes vœux de réussite et de solidarité.

Merci à tous ceux qui oeuvrent pour la grandeur de l'A.N.R.P.

Merci à Maître Béatrice DUNOGUÉ-GAFFIÉ et à ses collaboratrices d'avoir atteint l'objectif précisé par l'ordonnance et souhaité par l'ensemble des adhérents de l'A.N.R.P., en précisant que les statuts retrouveront très prochainement leur jeunesse et leur conformité 2018.

Camille MARILLER

Les dossiers Tech - L'Intelligence Artificielle : PROGRES ou DANGER ?

L'intelligence artificielle au secours des éleveurs de cochons chinois



Tech : INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, ELEVAGE COCHONS, COCHON CHINE - Marc Zaffagni, Journaliste. Publié le 20 février 2018

Les agriculteurs chinois vont prochainement tester un nouveau système d'intelligence artificielle qui utilise une combinaison de vision artificielle, de reconnaissance vocale et de capteurs de température pour suivre les déplacements, la santé et le bien-être des porcs.

Vous aimez nos Actualités ? Inscrivez-vous à la lettre d'information "La quotidienne" pour recevoir nos toutes dernières Actualités une fois par jour.

La Chine possède le plus important cheptel porcin au monde avec environ 700 millions de têtes. La gestion des troupeaux se fait actuellement à l'aide d'étiquettes électroniques **RFID**. Malgré sa fiabilité, cette technologie est onéreuse et mal adaptée à des échelles aussi importantes. En effet, chaque animal doit être muni d'une étiquette RFID et le suivi suppose une lecture individuelle. On imagine l'ampleur de la tâche lorsqu'il s'agit de gérer des millions de bêtes chaque année.

Mais les choses vont changer grâce à l'**intelligence artificielle** (IA). Alibaba, géant chinois du commerce électronique qui investit massivement dans ce domaine, a récemment annoncé un accord avec la société d'élevage de porcs Dekon Group et le fabricant d'aliments Tequ Group afin de développer un nouveau système de surveillance.

De la reconnaissance vocale pour écouter les cris des porcelets.

L'idée, détaillée par le site chinois **Synced**, est de recourir à la vision par **ordinateur** pour suivre les cochons via des caméras qui vont lire des numéros d'identification tatoués sur leur corps. L'objectif initial est de se servir de l'**IA** pour compter les animaux. Mais Alibaba voit beaucoup plus loin. Il est question de recourir à des capteurs d'**infrarouges** pour surveiller la **température corporelle** des porcs et de croiser ces données avec leurs déplacements quotidiens afin d'estimer leur niveau de santé.

Il est également prévu d'utiliser la **reconnaissance vocale** pour lutter contre la mortalité des porcelets écrasés par leur mère en détectant leurs cris. Ce système pourrait permettre de réduire la mortalité de 3% et donc d'augmenter la production annuelle. L'analyse vocale pourrait aussi aider à prévenir la propagation des maladies en surveillant la toux des porcs. Alibaba affirme que le recours à l'IA peut réduire les coûts d'élevage et aider à améliorer la qualité de la viande. Bienvenue dans l'**agriculture** du futur !



Le robot au sein de la maison

Les androïdes, la femme de ménage robotisée qui saurait faire la vaisselle, changer les draps et faire la lecture aux petits...

Le robot Asimov qui fait tout à la maison.



Les infractions routières

Les principes généraux

Les contraventions sont réparties en 5 classes, de la moins grave (1^{ère} classe) à la plus grave (5^{ème} classe). De la première à la 5^{ème} classe, les contraventions sont sanctionnées par des amendes, dont le montant augmente selon la gravité de l'infraction.

Certaines peines complémentaires peuvent par ailleurs s'ajouter aux amendes infligées : retrait de points, suspension du permis de conduire, etc. A partir de la 5^{ème} classe, la nature suffisamment grave de l'infraction commise justifie le transfert du procès-verbal à un tribunal de police qui statue sur la suite à donner selon qu'il s'agit d'une récidive ou non.

Les principales infractions

- 1^{ère} classe** Non respect des règles de stationnement.
- 2^{ème} classe** Changement de direction sans clignotant ;
Non-paiement d'un péage ;
Absence d'attestation d'assurance.
- 3^{ème} classe** Excès de vitesse inférieur à 20 km/h (pour une vitesse supérieure à 50 km/h) ;
Dispositifs de freinage non conformes.
- 4^{ème} classe** Usage d'un téléphone tenu en main ;
Circulation sur la bande d'arrêt d'urgence ;
Conduite sans ceinture de sécurité ;
Refus de priorité ;
Non-respect d'un feu rouge ou d'un stop ;
Franchissement ou chevauchement d'une ligne ;
Absence de visite technique périodique ;
Conduite en état alcoolique ;
Circulation en sens interdit ;
Non respect de la distance de sécurité ;
Excès de vitesse inférieur à 50 km/h ;
Dépassement dangereux ;
Circulation sans éclairage ;
Absence de certificat d'immatriculation.

- 5^{ème} classe** Excès de vitesse supérieur à 50 km/h.
- Excès de vitesse inférieur à 20 km/h
- Excès de vitesse égal ou supérieur à 20 km/h et inférieur à 30 km/h
- Excès de vitesse égal ou supérieur à 30 km/h et inférieur à 40 km/h
- Excès de vitesse égal ou supérieur à 40 km/h et inférieur à 50 km/h
- Franchissement de feu rouge

- 1 point
- 2 points
- 3 points
- 4 points
- 4 points



Les Français, champions de la pause déjeuner

Selon un article de presse paru le 15 mai 2017 :

Malgré son raccourcissement ces dernières décennies, la pause déjeuner reste une institution en France. 77% de nos compatriotes disposent de plus de 30 minutes pour manger à midi, un luxe que les habitants de beaucoup de pays du monde ne peuvent pas se permettre, révèle un sondage réalisé par Edenred, l'entreprise à l'origine des Tickets Restaurants.

En France, la pause déjeuner est longue mais ne rime pas toujours avec le restaurant.

Parmi les 14 pays étudiés, seuls les Mexicains disposent d'autant de temps que les Français pour déjeuner à midi. En Italie, autre pays européen pourtant réputé pour sa gastronomie, seuls 68 % des personnes interrogées peuvent se permettre de manger pendant plus de 30 minutes à la mi-journée. Ce pourcentage est encore moins élevé en Allemagne (57%), en Belgique (54%), en Roumanie (44%) et en République Tchèque (40%). En Grèce, la situation est tout simplement catastrophique, seulement 9% des Grecs pouvant se permettre de prendre plus de 30 minutes de repos à midi.

Les Français sont assez nombreux à manger au restaurant le midi : 76% d'entre eux y vont au moins une fois par semaine. En Europe, seuls les Tchèques y vont plus (84%). Le repas dans un restaurant est un rituel au moins hebdomadaire pour 70% des Italiens, 59% des Allemands et 45% des Mexicains.

Pour choisir un établissement où déjeuner, 45% des salariés sondés utilisent des sites web, 28% des applications mobiles et 20% les réseaux sociaux. Mais la grande majorité (62%) se fie au bouche-à-oreille.

La pause déjeuner : manger rapidement, avec moins de confort et de convivialité.

Lorsque les Français déjeunent sur leur lieu de travail, les pauses déjeuner se font plus longues. 43% des Français ont plus de 45 minutes pour manger, 34% ont entre 30 et 45 minutes et 21% ont de 15 à 30 minutes.

Pour 41% des Français, la pause méridienne est un moment de détente, et pour 16% c'est un moment de plaisir. Toutefois, ce moment ne rime pas toujours avec convivialité : seuls 13% des personnes interrogées perçoivent la pause déjeuner comme un moment de partage et de sociabilité. Pour 30% de nos compatriotes, le repas du midi reste avant tout un moyen de satisfaire un besoin physiologique.

Symptôme de ce temps de repas toujours plus court (22 minutes en moyenne aujourd'hui, contre 1h38 il y a 20 ans), la vente au comptoir connaît un essor sans précédent : ce type de distribution représente aujourd'hui 52% du chiffre d'affaires global de la restauration hors domicile, selon les chiffres de Gira Conseil, la référence française en termes de l'étude du marché de la restauration. Les volumes de ventes réalisées au comptoir ne cessent de croître, avec une progression de 2,56% en 2016. Cependant, le ticket moyen diminue légèrement avec une baisse de 0,31%.

Contrôle technique

Modification des règles du contrôle technique

24 janv. 2018 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

L'arrêté du 2 mars 2017 relatif à l'organisation du contrôle technique modifie certaines règles du contrôle technique (*nombre de points de contrôle, introduction de la défaillance critique, etc...*).

Ce texte s'appliquera à partir du 20 mai 2018.

Les informations contenues sur cette page restent d'actualité et seront modifiées à cette date.



INFOS UTILES

Mr Didier FABRE, Directeur Adjoint à la Direction Départementale de la Protection des Populations de la Drôme, membre de l'A.N.R.P., nous adresse ces informations que nous publions avec plaisir et en le remerciant bien sincèrement pour son action et son soutien à notre Association.

Démarchage abusif : comment réagir ?



Afin de permettre aux consommateurs excédés par le démarchage téléphonique d'y mettre un terme, une liste d'opposition a été créée. Un arrêté du 25 février 2016 a désigné la société Opposetel comme gestionnaire de cette liste. Depuis le 1^{er} juin 2016, il est possible de s'y inscrire gratuitement par courrier - Bloctel, 6, rue Nicolas Siret, 10000 Troyes - ou sur le site www.bloctel.gouv.fr Effective dans les trente jours, l'inscription est valable trois ans.

Après plusieurs mois de fonctionnement, il apparaît que des consommateurs inscrits sur la liste d'opposition continuent à être démarchés par des professionnels avec lesquels ils n'ont pas de contrat en cours.

Si vous êtes victime d'une telle mésaventure, il vous appartient d'adresser une réclamation en ligne ou par courrier à Bloctel. Vous devez indiquer :

- . la date et l'heure de l'appel ;
- . le numéro de téléphone sur lequel vous avez été appelé ;
- . le numéro de l'appelant ;
- . le nom et le secteur d'activité de la société appelante ;
- . le nom du démarcheur (s'il vous l'a indiqué, bien sûr).

La société Opposetel transmettra votre réclamation à la DD(CS)PP* de votre lieu de résidence.

Le professionnel qui ne respecte pas l'interdiction risque une amende de 15 000 € pour une personne physique (75 000 € pour une personne morale).



Chirurgiens-dentistes : obligation de devis

L'article L 1111-3 du Code de la Santé Publique stipule que « **les professionnels de santé d'exercice libéral doivent, avant l'exécution d'un acte, informer le patient de son coût et des conditions de remboursement par les régimes obligatoires d'assurance maladie.** »

De son côté, l'article 33 du Code de Déontologie des chirurgiens-dentistes dispose que « **lorsque le chirurgien-dentiste est conduit à proposer un traitement d'un coût élevé, il établit au préalable un devis écrit qu'il remet à son client.** »

Il résulte de ces dispositions que le devis est obligatoire pour les traitements prothétiques, implantaires, orthodontiques, ainsi que pour tout acte hors nomenclature.

Le devis doit comporter les éléments suivants :

Date d'établissement ;

Durée de validité ;

Identification du chirurgien-dentiste ;

Identification du patient ;

Description précise des actes (nature, localisation, matériaux utilisés) ;

Cotation des actes ;

Prix de vente du dispositif médical sur mesure avec indication du lieu de fabrication (France, Union Européenne, hors Union Européenne), et de la

sous-traitance éventuelle ;

Montant des prestations de soins ;

Charges de structure ;

Montant des honoraires ;

Base de remboursement de l'assurance maladie obligatoire ;

Montant non remboursable par l'assurance maladie obligatoire ;

Signature du chirurgien - dentiste ;

Si le patient, après réflexion, est d'accord avec le devis proposé, il le date et le signe.



Ces camarades nous ont quittés

AU cours de l'année 2017 et début 2018, nous avons eu à déplorer le décès de plusieurs de nos adhérents :

MESDAMES :

GALLAY Suzanne de DIJON (21)
Adhérente depuis le 10.07.2001.

PASCAL Janine de ST JEAN DU FALGA (09)
Adhérente depuis le 08.04.2009.

MATHIEU Marguerite de MARSEILLE (13)
Adhérente depuis le 16.11.1978.

LEPAS Renée de GAURIAC (33)
Adhérente depuis le 12.06.1996.

KOHLER Liliane de FLEXBOURG (67)
Adhérente depuis le 22.03.2007.

FLORENS Josette de MARSEILLE (13)
Adhérente depuis le 10.05.2000

DESBAN Ginette de PARIS (75)
Adhérente depuis le 14.02.1974.

GAURE Marie-Berthe de LIMOGES (87)
Adhérente depuis le 03.04.2002.

CATERIN Georgette de SURGY (58)
Adhérente depuis le 15.04.1998.

CABAT Paulette de DIJON (21)
Adhérente depuis le 06.11.2000.

PACAUD Renée de DIJON (21)
Adhérente depuis le 20.01.1969.

LORIOU Jacqueline de CERP GAUD (31)
Adhérente depuis le 02.12.1991.

JACQUIN Hélène de SAVIGNY LE SEC (21)
Adhérente depuis le 05.02.2013.

BONNEREAU Marie-Thérèse de MAREAUX AUX PRES (45)
Adhérente depuis le 22.10.2013.

BOYE Yvonne de CREST (26)
Adhérente depuis le 07.07.1987.

JURY Elisabeth d'OTTWEILLER (66-ALLEMAGNE).
Adhérente depuis le 05.03.2004.

BEL Berthe de BEAUVAIS (60)
Adhérente depuis le 11.06.1992.

THIERRY Simone de SAINT DIZIER (52)
Adhérente depuis le 27.10.1978.

POTEAUX Paulette de VILLAGE NEUF (68)
Adhérente depuis le 06.05.1989.

PERRIER Paule de DIJON (21)
Adhérente depuis le 05.04.1988.

VITROUIL Marceline de PAREMPUYRE (33)
Adhérente depuis le 13.11.2013.

MESSIEURS :

CACHERAT Marcel d'ANNECY (74)
Adhérent depuis le 12.09.1972.

HOTZ Roger de STRASBOURG (67)
Adhérent depuis le 27.04.2010.

FRESSE Gabriel de BAVANS (25)
Adhérent depuis le 10.07.1987.

ROUX René de MARSEILLE (13)
Adhérent depuis le 24.06.1986.

PAGEAULT Michel de LAIZY(71)
Adhérent depuis le 23.07.1992.

VANDERCOELDEN Gilbert de LA TRINITE PORHOËT (56)
Adhérent depuis le 11.03.1991.

CHARBONNIER Raymond de PRADES (66)
Adhérent depuis le 01.10.1977.

SEVESTRE Max de MARSEILLE (13)
Adhérent depuis le 01.01.1970.

DUCASSE Max-Pierre de ST PIERRE DU MONT (40)
Adhérent depuis le 30.03.1988.

BOLUDA Alphonse de PERPIGNAN (66)
Adhérent depuis le 01.08.1969.

EYRAUD Georges de MONTBONNOT ST MARTIN (38)
Adhérent depuis le 11.02.1984.



"Femme de flic" par France AUBER-HALLARD

France AUBER-HALLARD est l'épouse de Michel HALLARD adhérent l'A.N.R.P. administrateur et Président de la Section de PARIS /Ile de France, sortant. Elle vient d'écrire un livre intitulé "Femme de flic" qui est paru aux Editions AMALTHEE.

Dans ce véritable carnet de souvenirs, l'auteur, femme de flic, relate son ressenti au fil de la carrière de son époux, Michel, commissaire de police. Commencée à l'E.N.S.P. (École Nationale Supérieure de Police) à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, elle se poursuit à Nice pour son stage de formation pratique, puis au S.R.P.J. de Montpellier, à la D.C.P.J., auprès de l'A.L.F.A. (Agence pour la Lutte contre la Fraude à l'Assurance), au Cabinet central de discipline (I.G.P.N.) et, enfin, à la « Mission sécurité Euro » à Paris.

Ce parcours professionnel, au sein de services ou structures renommés, est le fil rouge du récit, narré avec vérité, et aussi beaucoup d'humour, par France Hallard (avocat honoraire, docteur en droit) qui récidive ainsi après un premier récit intitulé "Le Mal de mère", publié en 2005 aux Éditions Amalthee.

De nombreux ouvrages, autobiographies, romans, polars... ont déjà été écrits par des « femmes flics ». Jamais, jusqu'à ce jour, une « femme de flic » n'avait osé raconter sa vie d'épouse, au quotidien, aux côtés de son mari, de manière si personnelle et sincère.

FUTURS RETRAITES - JEUNES RETRAITES RETRAITES ET BIENFAITEURS...

REJOIGNEZ NOUS !



Bien être et solidarité*

***Regrouper les retraités de la Police
et les veuves et veufs des retraités,
en vue de défendre leurs intérêts
moraux et matériels***

* La devise de l'Association Nationale des Retraités de la Police

**ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITES DE LA POLICE
26, rue Sainte Félicité - 75015 PARIS**